

PEG PEREGO VIAGGIO FLEX

Fiche de synthèse de l'expertise en termes d'adaptabilité vis-à-vis des trois enfants « types » en situation de handicap

Il propose un soutien ferme trop loin du corps latéralement. Il est donc globalement insuffisant pour un enfant ayant besoin que le soutien soit renforcé et près du corps sur les 3 niveaux : l'assise en particulier, les flancs, et la tête.

Il y a bien un petit décalage de l'appui-tête au niveau de la nuque pour éviter un dossier rectiligne, mais insuffisant.

Les proportions ne sont pas bonnes. L'assise, sans rebords, est trop peu profonde. Elle pourrait correspondre à un enfant plus jeune, mais pas les parties au-dessus, très larges. Côté négatif, elle n'a aucune forme permettant de caler les fesses ou de guider les jambes, cependant, elle ne s'arrondit pas en avant comme la plupart. L'appui est donc efficace sur toute sa surface, mais vite trop court.

Avant l'élargissement du dossier, les protections latérales qui peuvent convenir aux besoins d'un enfant valide, sont déjà trop écartées et s'évasent.

L'appui-tête est trop large, sans adaptation possible.



Illustrations - PEG PEREGO VIAGGIO FLEX

Source : Photos réalisées par l'ergothérapeute en charge de l'expertise

En position haute, le niveau lombaire présente juste un appui postérieur encore réduit.

En plus d'une adaptation en angle, il est théoriquement inclinable jusqu'à 15°, incluant la pente de sa surface d'assise. Mais une assise inclinée courte perd son efficacité et son confort.

Faute d'empreinte, le rembourrage n'est pas suffisant pour un enfant qui ne peut pas modifier ses appuis.

Intérêt possible mais limité pour des enfants :

- Forcément hypotoniques, peu handicapés,
- Petits et de plus forte corpulence, étriqués dans les rehausseurs classiques, qui ont besoin de davantage de largeur au thorax,
- Ayant une capacité de maintien partiel de la tête, ayant intérêt à un peu d'ampleur pour pouvoir bouger.

En conclusion

Non adapté, si c'est une nécessité comportementale

Non adapté et même déconseillé aux enfants handicapés physiques